



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

INSPECTION GENERALE DES FINANCES

RAPPORT D'ACTIVITES

DU PREMIER SEMESTRE 2025

A Monsieur le Ministre de l'économie et des finances

Références : Décret N° 2019-026/PR du 20 février 2019

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATION ET ACRONYMMES	3
INTRODUCTION	4
I - ACTIVITES SUR LE PLAN NATIONAL	5
A - ACTIVITE D'AUDIT ET DE CONTROLE	5
1- Audit interne des projets PAGDSP et PASH MUT	5
2- Audit interne conjoint au sein des ministères	6
B- ACTIVITES DE FORMATION	6
C- PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES AUTRES ADMINISTRATIONS	8
II- ACTIVITES SUR LE PLAN INTERNATIONAL	10
III- ACTUALITE DU SERVICE	11
1- Evènements	11
a- Mise à disposition du personnel	Erreur ! Signet non défini.
2- Difficultés	12
a- L'insuffisance des ressources humaines	12
b- Les conditions de travail du personnel	12
IV- PERSPECTIVES	13
1- Formation-métier	13
CONCLUSION	14

LISTE DES ABREVIATION ET ACRONYMMES

BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCCPLIA	Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la Prévention de la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées
CIA	<i>Certification Internal Audit</i>
CIGFA	Cercle des inspection générale des finances d'Afrique
DNCF	Direction nationale du contrôle financier
FMI	Fond monétaire international
GFG	<i>Good Financial Government</i>
IA	Intelligence artificielle
IGF	Inspection générale des finances
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MEPS	Ministère des enseignements primaire et secondaire
MMRE	Ministère des mines et des ressources énergétiques
MSHP	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
PAGDSP	Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé
PANT	Projet d'accélération numérique du Togo
PASH-MUT	Projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo
PMADS	Projet de modernisation de l'administration pour la délivrance des services
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UE	Union européenne
RAP	Rapport annuel de performance
SYCEBNL	Système comptable des entités à but non lucratif

INTRODUCTION

L'article 28 du décret visé en références fait obligation à l'inspection générale des finances (IGF) de produire tous les six (6) mois un rapport d'activités.

Déférant à cette disposition réglementaire, je vous présente à travers ce document le rapport d'activités du premier semestre 2025 de l'IGF.

Deux (02) missions d'audit interne de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Mondiale (BM), une (01) mission conjointe d'audit interne au sein des directions de quatre (04) ministères [Ministère des enseignements primaire et secondaire (MEPS), Ministère des mines et des ressources énergétiques (MMRE), Ministère de travaux publics et des infrastructures (MTPI) et le Ministère de la santé et de l'hygiène publique (MSHP)] ont eu lieu au cours du premier semestre 2025.

Outre les activités d'audit et de contrôle, l'IGF a participé à plusieurs activités organisées par les autres administrations ou les projets de développement : revue nationale des réformes, conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infraction assimilées, mission de sensibilisation sur le nouveau référentiel de contrôle de la direction nationale du contrôle financier (DNCF), la sensibilisation du cadre de concertation des organes de contrôle des finances sur l'importance de l'audit interne dans l'administration publique. Par ailleurs, l'IGF a participé à plusieurs ateliers de formation organisés par le Ministère de l'économie et des finances.

Sur le plan international, l'Inspecteur général des finances par intérim, sur invitation de son collègue du Maroc, a pris part à Rabat (Royaume du Maroc), au nom de la République togolaise, au symposium sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle (IA) et à l'assemblée constitutive du Cercle des Inspections Générales des Finances d'Afrique (CIGFA) dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire de l'IGF Maroc.

Les activités de l'inspection générale des finances seront présentées en quatre parties à savoir : les activités sur le plan national (I), les activités sur le plan international (II), l'actualité du service (III) et les perspectives (IV).

I- ACTIVITES SUR LE PLAN NATIONAL

Après avoir présenté les missions d'audit, il sera évoqué les différents ateliers de formation auxquels l'IGF a pris part et sa participation aux autres activités de l'administration.

A - ACTIVITE D'AUDIT ET DE CONTROLE

En matière d'audit, l'IGF a procédé à l'audit interne de deux (02) projets [Projet pour l'Amélioration de la Sécurité Hydrique en Milieu Urbain au Togo (PASH-MUT), Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé (PAGDSP)] financés par la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD) et conduit quatre (04) missions conjointes d'audit interne au sein de quatre (04) ministères.

1. Audit interne des projets PAGDSP et PASH MUT :

Conformément à l'instruction codificatrice n°398/MEF/SG/DGTCP/DCP du 24 décembre 2014 confiant à l'IGF la réalisation de l'audit interne de projets financés par la Banque Mondiale, ce corps a procédé à l'audit interne du Projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (PASH-MUT) du 4 novembre au 20 décembre 2024 au titre du premier semestre 2024. L'objectif général de cette mission est de s'assurer, d'une part, de l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en place et, d'autre part, de la bonne gestion des ressources du projet. Il ressort des travaux effectués que le niveau d'exécution du PTBA 2024 s'élève respectivement à 2,97% pour les dépenses et 30% pour les activités réalisées.

Dans le but de s'assurer de l'efficacité du dispositif interne et de la bonne gestion des ressources, l'IGF a réalisé l'audit interne du PAGDSP financé par la BAD en exécution de la lettre de mission N° 007-C-25/IGF du 15 janvier 2025. Les travaux effectués du 16 janvier au 12 février 2025 ont couvert les activités s'étendant du mois d'août 2022 à celui de décembre 2023. A l'issue des travaux, l'équipe de mission a relevé plusieurs constats assortis de recommandations pour une amélioration de la gouvernance du projet.

2. Missions conjointes d'audit interne au sein des ministères :

D'avril à juin 2025, l'IGF a conduit quatre (04) missions conjointes d'audit interne à la Direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation (DPSSE) au MEPS, à la Direction des recherches géologique et minière DRGM) au MMRE, à la Direction de la lutte contre la maladie (DLM/PSP) au MSPH et à la Direction de la construction et de la reconstruction des routes (DCRR) au MTPI. Les directions précitées ont été identifiées pour cet audit parce qu'elles viennent en second en terme de niveau élevé de risque après les directions qui ont fait l'objet de la mission d'audit à forte valeur ajoutée réalisée en 2021 parce que classées en premier dans le plan pluri-annuel d'audit découlant des cartographies des risques de ces ministères élaborées dans la même année.

Les travaux sont à la phase de rapportage et les rapports provisoires ont été envoyés aux directeurs dont les structures ont fait l'objet de cette mission conjointe.

B - ACTIVITES DE FORMATION

L'IGF a pris part à plusieurs ateliers de formation au cours de la période sous revue. Les deux trois (03) principales rencontres de formation sont : la formation sur l'évaluation des politiques publiques et de la performance des programmes budgétaires, l'atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM au Togo et la formation en gestion électronique des documents.

1. La formation sur l'évaluation de la performance des politiques publiques et des programmes budgétaires :

Cette formation, co-financée par l'Etat togolais et le Fonds Monétaire International (FMI) a été dispensée par deux (02) experts de l'institution de Bretton Woods Mme SUC Gwénaëlle du Département des finances publiques (FAD) et M. Ephrem Gonda MAKIADI. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet conjoint UE-FMI de renforcement des capacités de la gestion des finances publiques au Togo. Elle s'est déroulée en format hybride (en ligne, du 16 au 20 juin 2025 et en présentiel à Lomé, du 23 au 27 juin 2025). L'objectif principal poursuivi est de renforcer les capacités des cadres de l'Administration des

finances et de la Cour des comptes en évaluation de la performance des politiques publiques et des programmes budgétaires.

2. Atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM et la BAD au Togo :

L'IGF a été représentée à Kpalimé, du 14 au 16 avril 2025, à l'atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM et la BAD au Togo. Réunissant les spécialistes en gestion, les comptables et les auditeurs internes, la formation a pour objectif de développer et de renforcer les capacités des unités de mise en œuvre des projets et programmes dans la compréhension des principes et pratiques de gestion financière conformément aux directives et instructions en vigueur de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement pour une meilleure mise en œuvre des projets et programmes.

3. Formation en gestion électronique des documents :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Good Financial Government (GFG) - **en français : Bonne gouvernance financière** - financé par la Deutsche Gesellschaft Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'IGF a bénéficié d'une formation en gestion électronique des documents (GED). Cette activité de renforcement de capacité s'est déroulée au mois de mars 2025. En plus des fonctionnaires de l'IGF, cette rencontre a connu la participation des magistrats de la Cour des comptes (CdC), des fonctionnaires de l'Inspection générale d'Etat en vertu de la politique de mutualisation des formations entre les organes de contrôle des finances publiques.

Les participants ont eu l'occasion d'aborder plusieurs aspects de théoriques de la GED avec le logiciel FaciGED et ont réalisé plusieurs cas pratiques.

Outre, les activités de formation, l'IGF a pris part à plusieurs activités des autres administrations.

C - PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES AUTRES ADMINISTRATIONS

1. Sensibilisation sur l'Importance de l'Audit Interne dans l'administration publique :

Le secrétariat technique du Cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques (CCOCFP) les 25, 26 et 27 juin à Lomé, a organisé une sensibilisation des ordonnateurs, des responsables de programmes et des directeurs administratifs et financiers aux enjeux de l'audit interne au sein des départements ministériels. La sensibilisation a pour objectif de permettre aux participants de cerner la valeur ajoutée de l'audit interne sur la performance de leur département ministériel. L'IGF, membre du CCOCFP, a participé à cette activité en mettant à disposition deux (02) inspecteurs des finances qui ont présenté des communications.

2. Sensibilisation sur le nouveau référentiel de contrôle de la DNCF :

A l'initiative de la DNCF, une campagne de sensibilisation sur son référentiel de contrôle a été lancée le 26 mai 2025 et l'ensemble des organes de contrôle ont été associés. L'IGF a été représentée par l'inspecteur des finances SALOMON Kokou Franck. L'activité vise une appropriation harmonisée du référentiel par l'ensemble des parties prenantes notamment les ordonnateurs des administrations centrales et déconcentrées, ainsi que les collectivités territoriales et les établissements publics.

3. Atelier d'élaboration des outils de suivi-évaluation et du canevas des rapports trimestriels du projet de modernisation de l'administration pour la délivrance des services (PMADS) :

Cette rencontre s'est déroulée à Lomé du 17 au 21 mars 2025. L'IGF y a été représenté par l'inspecteur des finances NOMAGNON Koukoutché Messan. L'atelier avait un double objectif. D'une part, définir un canevas standard pour la collecte des données et la rédaction des rapports trimestriels du projet et, d'autre part, consolider le plan de travail et budget annuel (PTBA) 2026 avec les structures bénéficiaires.

4. Réunion du Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (CCPLCIA) :

Le 13 mars 2025, s'est tenue la réunion du Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (CCCPLCIA) à Lomé. La réunion avait pour objectifs d'examiner et d'adopter le compte rendu de la précédente réunion tenue le 19 décembre 2024, la relance des activités du CCCPLCIA et l'élaboration de la stratégie de mobilisation des fonds. L'inspecteur des finances AWADE Komi Essotina a pris part à ces travaux pour le compte du Corps.

5. Atelier de validation du manuel de procédures administratives, financières, comptables et d'exécution du projet d'accélération numérique (PANT) :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accélération numérique au Togo (PANT), il s'est tenu à Lomé, le 5 mars 2025, l'atelier de validation du manuel de procédures administratives, financières, comptables et d'exécution dudit projet. L'IGF a été représentée par l'inspecteur des finances MINDAMOU Pali.

6. Atelier d'élaboration de la stratégie genre du ministère de l'économie et des finances :

Dans la dynamique de la budgétisation sensible au genre, lancée en 2020, le ministère de l'économie et des finances entend renforcer son processus de planification, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre, ainsi que de suivi-évaluation des programmes et projets de manière à assurer l'intégration effective du genre dans les services du ministère. C'est dans cette optique qu'un atelier d'élaboration de la stratégie genre du MEF a été organisé le 25 février 2025.

7. Elaboration du compte administratif et les rapports annuels de performance du MEF :

L'Inspection générale des finances a contribué à l'élaboration du compte administratif et les rapports annuels des programmes (RAP) du ministère de l'économie et des finances avec la participation du vérificateur BAOULE Djéma Rédah, expert en budget-programme, et de Mlle AGBEZO Adjoavi Mawussé, comptable.

II - ACTIVITES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

L'Inspecteur Général des Finances pi, sur invitation de son homologue du Royaume du Maroc, a pris part à Rabat, les 23 et 24 mai 2025, au symposium international sur le thème «l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle» et à l'assemblée constitutive du Cercle des inspections générales des finances d'Afrique. Ces deux activités, il faut le préciser, sont organisées dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire de l'Inspection Générale des Finances du Maroc.

La première activité, le symposium, a réuni des experts d'horizons divers notamment les organisations internationales, les administrations publiques, les auditeurs et les chercheurs pour discuter des changements profonds que l'intelligence artificielle impose aux métiers de l'audit interne, notamment dans le domaine public. Les débats se sont déroulés autour de trois (3) axes :

Axe 1. L'IA au service de la gouvernance publique : examiner comment les capacités analytiques et prédictives de l'IA peuvent renforcer la transparence, l'efficacité et la gestion des risques dans l'administration publique.

Axe 2. Vers un audit intelligent et amplifié : débat sur l'intégration de l'IA dans les pratiques d'audit, ce qui implique d'adapter les compétences et les outils pour travailler de manière efficace avec les algorithmes avancés.

Axe 3. Renforcement de la coopération internationale : nécessité de développer une vision commune pour anticiper les impacts technologiques, organisationnels et éthiques de l'IA sur les pratiques d'audit, surtout dans le secteur public.

A l'issue des débats, les participants sont unanimes pour reconnaître que dans le contexte de mutation numérique rapide, l'audit interne, en particulier dans le secteur public, se trouve à un carrefour stratégique où il doit redéfinir ses pratiques, ses outils et son rôle dans la gouvernance d'un secteur public de plus en plus numérisé. L'émergence de l'IA offre des opportunités sans précédent pour moderniser les processus d'audit interne, renforcer la transparence et l'efficacité des institutions publiques, mieux anticiper les risques systémiques et faire face à un environnement de l'audit de plus en plus digitalisé et algorithmique.

Convaincu de l'importance de la coopération et du partenariat entre les IGF à l'échelle continentale et internationale, les inspecteurs généraux des finances d'Afrique présents à Rabat, dont M. IBRAHIMA Djimba Nakabou du Togo, ont porté sur les fonds baptismaux l'association internationale dénommée **Cercle des inspections générales des finances d'Afrique (CIGFA)**. L'organisation ainsi créée se veut une plate-forme panafricaine de réflexion, de coordination et de coopération autour des enjeux du contrôle, de l'audit interne et de l'accompagnement des politiques publiques. L'objectif du cercle est de renforcer l'efficacité, la réactivité et l'impact des IGF africaines dans un contexte de plus en plus exigeant en matière de gouvernance publique.

Un bureau exécutif de cinq (05) membres, présidé par l'Inspecteur Général des Finances du Maroc, a été élu à l'unanimité pour un mandat de cinq (05) ans. Les quatre (04) autres membres du bureau exécutif (les inspecteurs généraux des finances du Bénin, du Burkina Faso du Cameroun et du Cap-Vert) ont rang de vice-président. .

Au-delà de ces riches activités aux plans national et international, l'IGF a connus quelques événements dans son fonctionnement.

III - ACTUALITES DU SERVICE

Seront successivement abordés, les événements encourageants et les difficultés rencontrées par l'IGF.

1. Événements encourageants :

L'évènement marquant au cours du premier semestre 2025 et qui suscite de l'optimisme est l'affectation de nouveaux fonctionnaires à l'IGF.

A la faveur des résultats du concours de recrutement général pour le compte de l'Administration publique du 26 février 2022, cinq (5) fonctionnaires ont été mis à la disposition de l'IGF. Cependant, seuls quatre (4) ont effectivement pris service. Il s'agit de deux (02) fonctionnaires de catégorie A1, une (1) de catégorie A2 et un (1) de catégorie B.

Le corps, tout en saluant ces efforts, reste dans l'attente de la mise à disposition de personnel complémentaire dans le cadre du concours de

recrutement des fonctionnaires pour le compte du ministère de l'économie et des finances du 20 décembre 2024.

2. Difficultés :

Le gouvernement a fait beaucoup d'efforts ces derniers temps pour permettre à l'IGF d'assurer convenablement ses missions vis-à-vis de l'Etat. Cependant, elle rencontre des difficultés qui impactent négativement la réalisation de ses missions. Ces problèmes sont relatifs aux ressources humaines qui demeurent insuffisantes et aux conditions de travail du personnel qui ne cessent de se dégrader.

a- L'insuffisance des ressources humaines :

Le déficit en personnel a un impact certain sur la célérité et la perfection dans la réalisation des travaux, il sera d'une très grande utilité pour le corps de compter en son sein un complément d'inspecteurs et de vérificateurs dont des cadres des secteurs autres que financier (ingénieurs toutes disciplines, architectes, médecins, etc.) et également du personnel d'appui (chauffeurs, de secrétaires de direction, etc.).

b- Les conditions de travail du personnel :

Afin d'assurer une sécurité juridique des travaux et un alignement sur les standards internationaux et les pratiques communautaires des conditions de travail des fonctionnaires de l'IGF, un projet de décret portant statut particulier des fonctionnaires du corps de l'IGF a été proposé. L'adoption de ce texte améliorera certainement les conditions de travail et favorisera la fidélisation des fonctionnaires déjà en place et attirera de meilleurs talents. Ainsi, cet organe de contrôle fera un saut qualitatif en termes d'effectif et de qualité des ressources humaines.

Malgré les difficultés rencontrés, l'IGF a en perspectives plusieurs actions.

IV - PERSPECTIVES

Les perspectives de l'inspection générale des finances portent sur la formation du personnel et l'ouverture vers d'autres activités qui relèvent de ses attributions mais dont l'exercice n'est pas encore effectif.

1. Formation :

Selon les normes internationales, les professionnels de l'audit interne doivent entretenir et développer en permanence leurs compétences afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des services d'audit interne. Les auditeurs internes doivent suivre une formation professionnelle théorique et pratique en continu. C'est dans cette optique que l'IGF avec le soutien financier du gouvernement et des partenaires financiers envisage la formation de son personnel sur les thématiques ci-dessous :

- Certification en audit interne (CIA),
- Audit des contrats de partenariat public-privé,
- Audit des marchés publics,
- Investigation financière,
- Audit des projets et programmes,
- Audit organisationnel,
- Audit en système d'information,
- Formation sur les nouvelles normes d'audit interne,
- Formation sur le référentiel SYCEBNL (système comptable des entités à but non lucratif) de l'OHADA régissant les projets.

2. Ouverture vers d'autres activités :

L'IGF projette dès l'année 2026 de faire un pas de plus dans l'exercice des attributions qui sont les siennes et telles qu'énumérées dans le décret 2019-026/PR du 20 février 2019.

Grâce à la formation sur l'évaluation des politiques publiques et de la performance des programmes budgétaires, elle compte s'essayer sur cette matière, appuyée sa structure soeur qu'est l'Inspection générale d'Etat, à l'évaluation d'un (01) ou deux (02) axes de la feuille de route 202-2025.

CONCLUSION

Au cours du semestre écoulé, l'Inspection Générale des Finances a assuré ses missions réglementaires et participé à des activités organisées par l'administration. Elle a également honoré le Togo en prenant activement part à des activités organisées à l'international.

En dépit des difficultés rencontrées dans l'exercice de ces missions, l'IGF salue les efforts déjà fournis par le Gouvernement en sa faveur et souhaite davantage d'amélioration de ses conditions de travail pour accomplir avec succès la mission qui lui a été confiée. Elle souhaite surtout l'adoption du décret révisant le statut particulier des fonctionnaires du corps de l'Inspection Générale des Finances pour une amélioration sensible de ses conditions de travail. Une concrétisation de ces vœux permettra à cet organe de contrôle, dont la raison d'être devient plus que d'actualité, de veiller davantage à l'utilisation efficace et efficiente des deniers publics.

Par ailleurs, la formation continue des professionnels de l'audit interne étant une condition de l'efficacité et de la qualité des travaux selon les normes internationales, l'IGF souhaite se voir doter davantage de moyens financiers pour assurer la formation continue de son personnel.

Telle est, Monsieur le Ministre, l'économie des activités de la structure, dont j'ai la responsabilité, au cours du premier semestre 2025 que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute attention.

Lomé, le 31 juillet 2025

L'Inspecteur Général des Finances par intérim

Djimba Nakabou IBRAHIMA

Inspecteur des Finances de classe exceptionnelle



Table d'honneur du lancement de l'atelier de l'évaluation des politiques publique.
Au centre, la Directrice de Cabinet représentant M. le Ministre de l'économie et des finances ;
à droite, l'Inspecteur général des finances et, à gauche, la représentante de la Délégation
de l'Union européenne



Les participants à l'atelier de l'évaluation des politiques publiques



Photo de famille des inspecteurs généraux des finances d'Afrique à l'occasion de la création à Rabat (Royaume du Maroc) du cercle des inspections générales des finances d'Afrique.
A l'extrême droite, l'Inspecteur général des finances du Togo